

**Compte-rendu**  
**Conseil d'établissement – École Saint-François-d'Assise**  
24-01-2024 / 19h / En présentiel

<b>Membres</b> (cocher les membres présents)	
<input checked="" type="checkbox"/> Nathalie Langelier, Directrice, École SFA <input checked="" type="checkbox"/> Claudine Dion, Directrice-adjointe, École SFA <input checked="" type="checkbox"/> Alexandre Boulé, Enseignant, École SFA <input checked="" type="checkbox"/> Julie Duclos, Enseignante, École SFA <input checked="" type="checkbox"/> Audrey Méthot, Agente administrative, École SFA <input checked="" type="checkbox"/> Makravane Phouttama, Présidente du conseil d'établissement <input checked="" type="checkbox"/> Patrick Lavoie, Vice-président du conseil d'établissement	<input type="checkbox"/> Maryse Turgeon, Parent membre du conseil d'établissement <input checked="" type="checkbox"/> Johann Tremblay, Parent membre du conseil d'établissement <input type="checkbox"/> Lucien Kabuya, Parent membre du conseil d'établissement <input type="checkbox"/> Frédérique Desmarais, Parent (substitut) membre du conseil d'établissement <input type="checkbox"/> Cynthia Rioux, Parent (substitut) conseil d'établissement <input type="checkbox"/> Alix Marquis, présidente de l'OPP <input checked="" type="checkbox"/> Malika Touati, Technicienne par intérim du service de garde, École SFA
<b>Invités</b>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19h09.		Sans objet -- Fait <b>F</b> Non fait <b>NF</b> En réalisation <b>ER</b>
2.	Vérification du Quorum			F

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Proposé par Patrick Lavoie. Appuyée par Makravane Phouttama.		F
4.	Mot de la présidente – Makravane Phouttama	Le travail se passe bien avec la nouvelle direction. Présentation du budget à venir qui permettra de bien comprendre les moyens financiers de l'école. La transmission d'informations aux élèves et aux parents est importante. Il faut être à l'affût de ce qui préoccupe les parents. C'est le rôle du CÉ. Une adresse courriel sera créée sous peu.		F
5.	Mot des directrices – Nathalie Langelier Claudine Dion	Madame Nathalie Langelier : travail sur le projet éducatif. Elle bénéficie d'une belle équipe pour soutenir le projet.  Madame Claudine Dion : les semaines spéciales comme la semaine des enseignants furent soulignées avec des biscuits, des diplômes et un dîner. Plan de rattrapage en place.		F
6.	Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2024	Proposé par Alexandre Boulé. Appuyé par Makravane Phouttama.		F
7.	Points de suivis du 24 janvier 2024	Réception du chèque de 10 000\$.		F
8.	Dossier prise de décision	8.1 Sorties Pas de nouvelle sortie prévue.  8.2 Résolution « Interdiction des cellulaires à l'école » Voir document en annexe.		F

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Reformulation des exemptions : état de santé et besoins particuliers.</p> <p>8.3 Grille-matières Inchangée depuis l'année passée. Voir document en annexe.</p>		
9.	<b>Points d'informations</b>	<p>9.1 Suivi budgétaire Fait. Présentation de la situation financière par la direction. Voir le document en annexe</p> <p>9.2 Projet éducatif 2023-2027 Élaboration des moyens pour le mettre en place. Une demi-journée fut consacrée à cela.</p> <p>9.3 Suivi de l'organisation scolaire et des inscriptions Ce sera validé quand les écoles du quartier vont se rencontrer. Projections: total de 469 élèves dans 29 groupes.</p> <p>9.4 Consultation des élèves Quelle méthode utiliser ? Des maternelles et des élèves de 6<sup>e</sup> année vont participer. Il faut diversifier les méthodes: dessins, Google Forms, sondages, etc. Le sujet ? La cour d'école fait l'unanimité. Il faudra faire un comité pour</p>		F

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>construire les questions. Makravane Phouttama et Patrick Lavoie sont volontaires. L'invitation sera lancée aux autres parents absents du CÉ.</p> <p>9.5 Plan de rattrapage</p> <p>Il y a 115 élèves ciblés en tutorat individuel ou en sous-groupes, des groupes qui ont du coenseignement et des aides à la classe en maternelle. La grande majorité du personnel enseignant y participe. Belle mobilisation.</p> <p>La grève et les trois dernières années ont été difficiles pour plusieurs élèves.</p> <p>Une équipe d'intervenants ont formé des groupes pour la gestion de l'anxiété, la colère, etc. Entre 20 et 25 élèves vont travailler au niveau du comportement et du domaine affectif avec les TES et/ou psychoéducatrice.</p> <p>9.6 Planification des COSP</p> <p>C'est pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. L'objectif est de donner du sens à ce qu'ils font à l'école. C'est un contenu obligatoire, mais non évalué. On étudie les champs d'intérêt, les aptitudes, les métiers, les connaissances du monde du travail, du monde scolaire, etc.</p> <p>Ex. : comparer les différences et ressemblances entre l'école primaire et secondaire.</p> <p>9.7 Projet de loi 23</p> <p>Nouveau projet de loi adopté pendant la grève (7 décembre 2023). Voici les changements pour le CÉ :</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une vacance si un membre ne se présente pas à trois reprises sans motif valable.</li> <li>- Transmission des documents et de l'ordre du jour sept jours avant la séance.</li> <li>- Possibilité de séances hybrides, en autant qu'un membre est présent à l'école.</li> </ul>		
10.	<b>Parents et OPP</b>	<p>10.1 Délégué CP (comité de parents)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Période de questions : les cours glacées. Les enfants peuvent aller à genoux dans certaines écoles. L'entretien des cours est un enjeu.</li> <li>- Les écoles à projet particulier, alternatives, internationales. Quelles sont les règles d'admission ? C'est maintenant clair : le tirage au sort.</li> <li>- Présentation du regroupement des parents autonomes. Leur rappeler le pouvoir qu'ils peuvent avoir dans le système scolaire.</li> <li>- La sécurité aux abords des écoles. Différent d'un quartier à l'autre. On parle du manque de brigadiers autour de notre école.</li> </ul> <p>10.2 OPP</p> <p>Alix est absente. Elle nous envoie un message que l'OPP est actif. Un questionnaire Google Forms pour les enseignants est presque terminé. Une rencontre Zoom est prévue. Quatre parents sont disponibles pour la matinée de vaccination.</p> <p>La fondation et l'organisation d'activités : il faut aller chercher des dons. Faire des soirées-bénéfices serait un moyen.</p>		F
11.	<b>Personnel enseignant et de soutien</b>	Projet murale : C'est un projet culturel au premier cycle. Ces animations sont pilotées par une personne de cœur : l'illustrateur Steve Beshwaty. Il y aura sur		F

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>un mur blanc de l'école une murale peinte à partir des dessins des élèves de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. On aura besoin d'équipes de parents. Il devait y avoir quatre classes. Il y a maintenant six classes. L'activité aura lieu au mois d'avril.</p> <p>Le défi Cubes énergie fonctionne cette année : de la fin avril jusqu'au mois de mai.</p> <p>Il y aura une course autour de l'école avec le même trajet que l'année passée. Nous aurons besoin de membres de l'OPP. Rajouter un breuvage pendant l'activité serait une possibilité.</p> <p>Nous avons les chiffres exacts des inscriptions pour l'année prochaine : 52 inscriptions en maternelle. Sept élèves au primaire. Cinq en attente.</p>		
12.	<b>SDG</b>	Il y a eu deux semaines avec un taux d'absentéisme élevé du personnel. Madame Malika Touati dut remplacer. Prochaine journée pédagogique : 157 enfants iront à Ninja Factory. L'activité nécessite trois autobus.		F
13.	<b>Correspondance</b>	Rien		F
14.	<b>Varia</b>	Rien		F
15.	<b>Levée de la séance et date de la prochaine rencontre</b>	Levée de la séance à 21h28. Proposée par Makravane. Adoptée par Patrick Lavoie. Prochain CÉ : 20 mars 2024		F

## Proposition à l'intention du Conseil d'établissement de l'école St-François d'Assise

CONSIDÉRANT QUE le 4 octobre 2023, le Conseil des ministres a approuvé la *Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire* (ci-après « Directive »);

CONSIDÉRANT QUE cette Directive interdit l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et des autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire, sauf lorsque cette utilisation est requise par:

- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant ;
- l'état de santé d'un élève ou ;
- les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

CONSIDÉRANT QUE cette Directive prévoit qu'il revient aux conseils d'établissement d'approuver, sur proposition du directeur de l'établissement, les modalités d'application des moyens de mise en œuvre de la directive au sein de l'école ou du centre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement est également responsable de communiquer ces modalités aux élèves et, le cas échéant, à leurs parents;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année scolaire 2023-2024, les modalités d'application définies par les conseils d'établissement doivent s'appliquer au plus tard le 31 décembre 2023;

### IL EST PROPOSÉ :

**DE MODIFIER** les règles de conduite de l'école St-François d'Assise afin d'y inscrire les modalités d'application suivantes :

*L'utilisation du téléphone cellulaire, d'une tablette, d'écouteurs, d'une montre intelligente ou de tout autre appareil mobile personnel est interdite à l'intérieur de l'établissement et sur le terrain de l'école. Si l'élève se présente à l'établissement avec un appareil mobile personnel, il doit le déposer dans son sac en tout temps. L'élève doit, pendant les heures de cours et du SDG, conserver tout appareil mobile personnel, tel que cellulaire, écouteurs, tablette, montre intelligente, dans son sac (sonnerie et notifications éteintes). L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.*

**DE MANDATER** la direction d'établissement pour communiquer ces modalités aux élèves et, le cas échéant, à leurs parents, de la façon suivante :

- Info parent envoyé par courriel
- Page Facebook de l'école
- Code de vie dans l'agenda



Nathalie Langelier, Directrice



Makravane Phouttama, présidente

**École  
Saint-François-d'Assise**

**Grille-matière 2024-2025**

Préscolaire : 60 minutes d'éducation physique

Préscolaire accueil : 60 minutes d'éducation physique

1<sup>er</sup> cycle : 2 éduc -1 ½ art dramatique - 1 anglais

2<sup>e</sup> cycle : 2 éduc-1 art dramatique -1 ½ anglais

3<sup>e</sup> cycle : 1 ½ éduc-1 art dramatique -2 anglais

Classe AMPLI/DGA : 2 éduc- 1 ½ art dramatique -1 anglais

Classe Accueil prim. : 2 éduc- 1 ½ art dramatique -1 anglais